



**Dans les services vétérinaires aussi,
l'épidémie du moins d'Etat s'étend.**

Services Vétérinaires, quel avenir ?

Les annonces faites par le ministre de la fonction publique sur la RGPP ne concernent pas pour l'instant l'organisation départementale des services vétérinaires. Pour autant nous n'allons pas échapper à la boucherie (canadienne). Les projets fusent.

Ce qui semble acquis, c'est l'intégration de l'échelon régional vétérinaire aux futures DRAF, sans qu'on en connaisse précisément les contours et les prérogatives. Interrogés directement sur l'étendue des missions de la DRAF en la matière, les représentants disent ne pas avoir de réponse, attendant de voir l'évolution du niveau départemental. Ce sont pourtant eux qui ont fait cette proposition !

Au niveau départemental, le ministère de l'agriculture a son plan : constituer autour des DDSV une direction départementale de la sécurité alimentaire sur le modèle des MISSA actuelles (missions interministérielles de sécurité sanitaire des aliments), avec une partie des DDCCRF et des DDASS, et peut-être en y intégrant un niveau d'action départementale de la protection des végétaux.

Mais quelle viabilité accorder à cette proposition face aux projets concurrents des ministères de la santé et des finances ?

Interrogé sur ces problématiques le SG n'exclut pas non plus la solution de l'Agence, qui si elle n'a pas l'aval du ministre de l'agriculture actuel, pourrait être retenue par l'Elysée ou Matignon ...

De plus, rien n'est encore définitif dans l'organisation de l'administration de l'Etat dans les départements. Il faudra attendre le deuxième volet de la RGPP en avril 2008. Les Préfets veulent une intégration complète des services déconcentrés en tant que services de la Préfecture, ce qui signifie la perte de relation verticale entre ministère et service déconcentré. Cela conduirait surtout à un recentrage des interventions de l'Etat sur une vision purement réglementaire.

Déjà dans le Lot, avec l'expérimentation du projet OSE de rattachement des services de l'Etat directement auprès du préfet, la DDSV est intégrée, pour l'instant, dans une délégation inter-service des territoires. Le patron de cette DIS est le DDEA en attendant que ça change ...

Mais ce sont surtout sur les missions que les attaques sont portées et déjà en cours ! Voir au verso ...

AVEC LE SYGMA-FSU

**Pour le service
public**

**Pour l'emploi
public**

**Pour le statut de
la fonction
publique**

**Contre la
régression
sociale**

QUELLES MISSIONS POUR LE SERVICE PUBLIC ?

L'abandon des missions est engagé !

Ce qui est sûr et déjà en cours, c'est l'abandon des missions de service public, souvent dans le plus grand secret.

Par exemple, nous avons appris qu'une note « à diffusion limitée » concernant l'affectation des moyens d'inspection en abattoirs de volailles préconisait le retrait des agents des services vétérinaires et un transfert de mission aux véto libéraux. Bien sûr les représentants du personnel ne sont pas informés alors que c'est de la compétence des CTP. Ne pas hésiter à interpeller la hiérarchie locale sur le sujet.

La mise en place du paquet hygiène, petit à petit, se concrétise, après la filière volaille ce sera la filière porc et le reste

Les installations classées devraient voir leur domaine d'intervention se rétrécir et risquent d'être regroupées avec d'autres services (voir nos informations précédentes sur le sujet sur le site www.sygma-fsu.org).

En santé animale, les transferts de missions aux GDS et aux véto libéraux s'accroissent, que restera-t-il dans quelques mois ?

Des outils sont déjà en place

Pour envelopper le tout, le paquet cadeau, c'est la mise en place de l'assurance qualité avec son côté pervers, où sous prétexte de supervision chacun

pourra surveiller son collègue, où les agents d'exécution se trouvent confrontés à des responsabilités qui ne sont pas de leur compétence.

Et cerise sur le gâteau, l'accréditation des DDSV qui pourront demain être mises en concurrence avec des organismes publics ou privés qui eux aussi seront accrédités. Pour peu que la décision politique soit prise. En ces temps de chasse aux fonctionnaires, ce n'est pas absurde de l'envisager.

Des conséquences lourdes pour l'ensemble des citoyens

Toutes ces réformes visant à réduire le champs d'intervention du service public auront des conséquences sur la santé publique.

Cela pose des problèmes de déontologie et de conflit d'intérêts, surtout quand on connaît la concurrence acharnée que se livrent les entreprises agroalimentaires et de la distribution.

Comment prétendre que les autocontrôles auront la même fiabilité que ceux vérifiés par des fonctionnaires indépendants et assermentés ? Non le but n'est pas là. Pour les industriels, il s'agit d'avoir une couverture juridique en cas d'intoxication alimentaire. Ils pourront sans peine justifier d'un nombre important d'analyses et il sera bien difficile de remonter la filière pour incriminer tel ou tel. Ce sera aux victimes d'apporter des preuves. Si ils le peuvent !!!

Le SYGMA-FSU se prononce clairement contre cette liquidation du service public et pour le maintien de toutes nos missions. Le SYGMA-FSU revendique depuis toujours l'embauche de personnels titulaires en nombre suffisant et en commençant par titulariser tous les non-titulaires qui participent à l'exécution des missions de santé et de service public (seulement 19 stagiaires sortiront en mars de l'INFOMA (Corbas) et 30 lors de la prochaine promo, des nombres bien en-deça du minimum nécessaire pour remplacer les départs en retraites ou même répondre à l'objectif gouvernemental de remplacer un départ sur 2).

Dernière minute : les Préfets préparent l'intégration des directions départementales au sein des préfetures

Dans l'optique d'une généralisation de l'expérimentation OSE, en cours dans le département du Lot, les Préfets ont reçu un projet de circulaire du ministre de l'Intérieur, que certains se sont empressés d'appliquer, visant à un recensement des moyens, des effectifs détaillés, de tous les services déconcentrés des ministères ... en vue de leur future intégration dans un budget global géré par le Préfet. Le Ministre de l'Intérieur a dû rectifier en disant que ces démarches étaient prématurées.

Cette intégration budgétaire de tous les agents et des moyens de fonctionnement dans un budget global géré par le Préfet rentre tout à fait dans le cadre du renforcement de l'autorité du Préfet de département, qui a le pouvoir de décision pour l'organisation de l'administration locale sous ses ordres et de répartition des effectifs, quel que soit le ministère de rattachement des services et des agents.

Cela fait partie de la boîte à outils lui permettant de redéployer à sa convenance et au gré des évolutions de l'application locale des politiques publiques (on peut tout craindre en terme d'égalité de traitement et d'accès aux services sur le territoire !).

Les autres outils, ce sont les modifications des règles de gestion des mises à disposition des agents et les projets concernant la position normale d'activité, quelle que soit l'administration d'affectation. **Les préfets pourront se substituer aux ministères pour affecter les agents, par redéploiement d'une administration à l'autre dans un même département.** Aucune structure de défense collective et individuelle n'a pour autant été créée pour la représentation des personnels. Les premières décisions prises en la matière dans le département du Lot montrent l'exemple, avec **une opacité totale sur les critères de choix et l'arbitraire du choix des hiérarchies.** C'est toute la notion d'indépendance de l'agent face aux supérieurs hiérarchiques qui est ainsi bafouée.

LA MOBILISATION EST NECESSAIRE !

Le SYGMA-FSU a déjà pris des initiatives.

Nous allons poursuivre nos actions, avec l'ensemble des agents, mais aussi en continuant à interpeller nos concitoyens et les acteurs économiques sur les menaces que fait planer le désengagement de l'Etat.

En Bretagne une motion a été déposée par la FSU auprès du Conseil économique et social.

D'autres initiatives suivront...